

Entre amitié et galanterie : Une correspondance inédite de Marguerite de Valois

(article commandé pour publication dans Littératures classiques, sous la dir. de R. Duchêne ; projet de numéro abandonné)

Parmi les nombreuses lettres encore inédites de la première épouse d'Henri IV figure une série jusqu'ici totalement inconnue, datant de la charnière entre les XVI^e et XVII^e siècles, constituée de neuf missives adressées au baron et à la baronne de Fourquevaux et d'une dixième les concernant¹. L'intérêt de ces lettres est particulièrement grand. Sur le plan biographique d'abord, parce qu'elles appartiennent aux années d'exil que la reine passa en Auvergne, particulièrement mal connues² et sur lesquelles elles apportent des informations nouvelles ; elle éclairent notamment la manière dont elle vécut les derniers mois de son « divorce ». Sur le plan littéraire également, parce que ces lettres relèvent de la correspondance privée de la reine, peu représentée dans l'ensemble qui subsiste (fait de missives à caractère essentiellement politique ou semi-politique), et marquée par un style différent du reste : plus libre et rayonnant dans les échanges avec les femmes, plus précieux et recherché, souvent, dans les échanges avec les hommes³. Sur le plan documentaire et linguistique enfin, puisque toutes ces lettres sont de la main de la reine et qu'on peut y observer, au-delà d'un système orthographique riche d'enseignements pour l'histoire de la langue, des marques significatives de son état d'esprit (monogrammes chiffrés, marques d'hypercorrection, etc.).

Ces lettres sont reproduites ici avec l'orthographe originale, à l'exception des *i* et des *u* (graphiés *j* et *v*) ; l'usage des majuscules, aléatoires, est modernisé ; des accents aigus, des signes de ponctuation, des traits d'union et des apostrophes, totalement absents des manuscrits, ont été ajoutés pour faciliter la lecture, ainsi que des parenthèses et des alinéas ; les lettres ou mots entre crochets pallient un élément manquant (caractères romains) ou explicitent un terme obscur (italiques).

Au moment où commencent ces échanges, c'est-à-dire à l'extrême fin du XVI^e siècle, Marguerite a quarante-six ans et elle vit dans sa forteresse auvergnate d'Usson (Puy-de-Dôme) depuis plus d'une décennie, passant le plus clair de son temps à écrire, à lire, à prier, à converser et à recevoir des visites. Elle s'est séparée physiquement de son époux, dont elle n'avait pas eu d'enfant, au début de la dernière guerre civile (1585), et elle s'apprête à s'en séparer légalement, puisqu'il a entamé dès son arrivée au pouvoir

¹. Paris, BN, n.a.f. 23175, f° 161 à 172.

². Malgré les travaux de Léo de Saint-Poncy, l'un des rares biographes de la reine à s'être penché sérieusement sur cette période (*Histoire de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre*, 2 vol., Paris, Gaume et Cie, 1887). Pour un bilan des connaissances récent, voir E. Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

³. Cf. la vingtaine de lettres à la duchesse d'Uzès, qu'on trouve essentiellement dans les *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*, Ed. F. Guessard, Paris, Renouard, 1842, pp. 197 et suiv.) et l'unique correspondance amoureuse que nous ayons d'elle, celle entretenue au début des années 80 avec Jacques de Harlay de Champvallon (*ibid.*, pp. 445 et suiv.). Également E. Viennot, « Douze lettres inédites de Marguerite de Valois à ses ami-e-s », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle* 14/2, 1996. Une édition de l'ensemble des écrits de la reine est en préparation par nos soins aux éditions Champion.

(1593) une procédure en nullité, qui est sur le point d'aboutir⁴. C'est parce que la reine est en passe de recouvrer sa liberté et sa puissance que les Fourquevaux la contactent : ils cherchent à entrer dans sa domesticité. Elle, Marguerite de Chaumeilh, dame de Caillac, est d'une vieille famille du Quercy ; en 1569, elle a été mariée (très jeune vraisemblablement) à Antoine de Buisson, seigneur de Bournazel, futur sénéchal et gouverneur du Rouergue ; veuve en 1590, elle s'est remariée l'année suivante ; elle connaît la reine et en est appréciée depuis le premier séjour de celle-ci à Nérac (1578-1582). Lui, François Beccaria de Pavie (1563-1611), ne l'a jamais vue ; il a passé son enfance en Espagne, où son père, Raymond de Fourquevaux, était ambassadeur de France, et il a ensuite beaucoup voyagé, en Angleterre, en Terre sainte, et vraisemblablement plus loin en Orient ; c'est un homme fort cultivé, auteur de romans (perdus), de poésies, de relations de voyage, qui devait passer les dernières années de sa vie à préparer la publication la correspondance de son père.

La première lettre de Marguerite semble du début de l'été 1599. La procédure de divorce, plus ou moins en panne jusqu'à la mort brutale, en avril, de la maîtresse royale Gabrielle d'Estrées (que le Saint-Siège refusait de voir monter sur le trône de France), est alors en bonne voie. C'est le moment que choisit la baronne de Fourquevaux pour reprendre contact avec la reine, lui envoyant la fille qu'elle a eu de son premier mariage, et lui proposant de prendre chez elle un premier membre de la famille, leur nièce, Mademoiselle de Larroque. Le ton de Marguerite montre qu'elle est particulièrement contente de cette perspective.

A Madame de Fourquevaux.

Madame de Fourquevaux, si les impresions qui se resoive[n]t an nostre ame avec plaisir i sont gravés d'un burin inmortel, pouvoi-je perdre la souvenanse de vostre agreable mesrite ? Vostre petite (digne creature de ce bel esprit qui vous fait admirer, qui a la verité me feroit tonber an [cette] aireur escusable, lui voiant tant de merques [*marques*] de vos divines actions que je croirois l'ame estre tirée des parans) n'a point fait reneestre an moi, ni ausi peu [*pu*] resusiter de l'oubli les belles calités qu'ayant reconnu an vous m'ont toujours esté presantes⁵. Mes bien a-t-elle ofert l'ocasion que je cherchois de longtans de vous renouveler les veux de mon amitié, qui se sont conservés ausi antiens que leur cause, comme divine, est ausi inmutable. Je tienderé a une felisité tres particuliere de me pouvoir autant promestre de vous, et de m'an voir l'asuranse continuée par vos belles et desirables lettres, voulupté souetée autant de moi que d'estre reconnue de vous par dignes et utiles esfais pour

Vostre plus affectionnée et fidelle amie,

Marguerite.

J'ai veu par la lestre qu'escrives a Madame la Contese⁶ que me voules tant obliger de me baller [*donner*] vostre niepse de Larroque. Elle pourra venir, si vous plait, avecque Mademoiselle de Villeneuve, que ses parans m'ont priée de prandre au lieu de l'ainée. Vous croires que ne la mesteres james aupres de personne qui prise davantage ce qui vous apartient et se plaise plus a [le] lui tesmongner.

La seconde lettre doit être de quelques semaines postérieure à la précédente. Conservée dans les papiers des Fouquevaux, elle est adressée à une femme difficile à

⁴. Cf. P. Féret, « Nullité du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois », *Revue des Questions Historiques* 20 [1876], pp. 77-114, et E. Viennot, « Autour d'un 'démariage' célèbre : dix lettres inédites de Marguerite de Valois », *Renaissance Humanisme Réforme* déc. 1996.

⁵. Autrement dit : « elle ne m'a pas fait resouvenir de vous, puisque, depuis que je connais vos belles qualités, je les ai toujours gardées à l'esprit. »

⁶. Cette femme pourrait être la comtesse de la lettre suivante, alors de passage à Usson.

identifier, mais qui leur était à l'évidence très liée. Amoureuse du baron, elle s'était entremise pour favoriser le rapprochement de son amant avec la reine, et celle-ci se réjouissait d'avoir bientôt à son service un homme aussi cultivé. La lettre confirme ce que l'on savait, de manière indirecte jusque là, du libéralisme de Marguerite en matière de mœurs : que le baron mène une vie sentimentale complexe n'entame en rien l'estime qu'elle a pour lui ; que, dans son impatience à entrer en faveur, il lui envoie des vers l'amuse plutôt ; et que la comtesse connaisse avec lui des difficultés passagères ne l'inquiète pas outre mesure. L'essentiel est que tout le monde demeure en bon termes et que les affaires de cœur ne nuisent pas aux intérêts de chacun. La lettre témoigne également, comme les suivantes, des usages mondains que la reine encourageait autour d'elle, notamment l'habitude de donner des surnoms empruntés à l'Antiquité historique ou mythologique : une habitude contractée au début des années 1570 dans le 'salon vert' de son amie la maréchale de Retz et qu'elle devait conserver jusqu'à la fin de ses jours, mais qui n'apparaît que de manière rarissime sous sa plume⁷. Ici, c'est le baron de Fourquevaux qui reçoit le nom de César.

A ma cousine Madame la comtesse de Courmail⁸.

L'ofise que m'aves randu a [auprès de] Cesar est celui ou me pouvies le plus obliger. Je vous prie m'antretenir tourjours bien avec lui car j'estime infiniment sa prudance, et me plais a faire amitié avec telles personnes. Si je suis si heureuse de l'aquerir pour ami et pour frere, j'an estimeré ma condition favorisée du ciel. Vous ne m'escrives point si l'aves raquis, ou si il lest [sic] demeuré a la gouvernante⁹ ; puisque n'an dites rien, c'et signe que vous estes restés parans [proches] outre vostre esperance. Quoi que se soit, je vous prie, maintenes vous bien avec lui, et que la jalousie ne vous an fase despartir, car tourjours son amitié vous peut elle beaucoup servir. J'admire son antandement, de conserver sa fortune si honorable contre l'anvie et les traverses [difficultés] de quoi il n'est exsant [exempt]. Son laquais m'a dit qui va a Ancause, et de la [à] Bagnieres. Vous avez bien la mine d'avoir quelque indisposition qui vous conviera de boire des eaux... Que si vous falloit faire la retraite an chalan¹⁰, ce seroit bien pour desesperer !

An quelque lieu que soies, ce me sera tourjours plaisir d'antandre de vos nouvelles, atandant que le ciel dispose les choses comme je les souete : ou nous nous pourons voir¹¹. Mes jusqu'alors, je vous prie ne le desirer, car ma condision ne le peut encore permestre. Je reconnois par les vers l'inpatiance que l'on san a, et jeuge bien a quelle intantion ; il suffit que je le connois¹². Cela ne m'anpaichera de vous conserver l'amitié que je vous ai voué avec toute fidelité. Je vous baise les mains.

⁷. Un certain Atlas (?) apparaît dans une lettre à Champvallon (*Mémoires et lettres...* éd. cit., p. 453), et Atyl (Saint-Julien) dans ses poésies (E. Viennot, « Les poésies de Marguerite de Valois », *XVII^e Siècle* 183, avril-juin 1994, p. 349-375). On sait par ailleurs qu'elle-même se donna (ou reçut) les surnoms de Callipante, Erye (ou Eryce), Minerve et Uranie.

⁸. Tel est du moins le nom qu'on croit lire sur le manuscrit.

⁹. Autrement dit : « s'il est à nouveau votre serviteur ou s'il est demeuré celui de la gouvernante », c'est-à-dire l'épouse du gouverneur. Tout ce petit monde évoluant dans les environs de Toulouse (la terre de Fourquevaux en est à une vingtaine de kilomètres, au sud-est), il doit s'agir du gouverneur de Languedoc (l'un des fils du duc Henri de Montmorency, nommé à ce poste en juillet 1597 par Henri IV).

¹⁰. Un « chalan » est une barque à fond plat. Marguerite suggère sans doute que si la comtesse s'arrange pour rencontrer le baron aux bains, elle a toutes ses chances de revenir avec lui et sa suite par la route ; l'autre solution était la voie fluviale, très utilisée à l'époque : un affluent de la Garonne, passait à une trentaine de kilomètres de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Encausse-les-Thermes est dans l'actuelle Haute-Garonne.

¹¹. Il faut très certainement sous-entendre « plus à loisir », car il n'est pas pensable que la complicité qui se lit dans cette lettre ne soit que le résultat d'un commerce purement épistolaire. Cette hypothèse permet de supposer que la destinataire de cette lettre est à la fois la comtesse évoquée dans le post-scriptum de la lettre précédente, et la femme appelée Aglaure dans les suivantes.

¹². Autrement dit : « l'essentiel est que je ne sois pas dupe de ses intentions. »

VV¹³

Par vos dernieres [lettres], vous m'escrivies le Cardinal estre a Toulouse¹⁴. Je crois qu'an ce que m'escrivies, vous estes ausi bien avertie que lors. Je fais response a Cesar, si anclose. Je vous prie la lui faire tenir¹⁵. Ce laquais m'a ballé [donné] le paquet ouvert. Saches-an la cause de lui. Il i despachera demain vostre homme et Remi.

La lettre suivante, adressée à la baronne, est difficile à déchiffrer à cause de son mauvais état de conservation et de l'écriture déformée de Marguerite, qui souffre vraisemblablement de l'érisipèle qu'elle mentionne dans ses *Mémoires* et dans quelques-unes de ses lettres. Elle semble appartenir à cette fin d'automne, période d'intense correspondance avec les Fourquevaux, favorisée par leur nièce que la reine a prise comme promis à son service (cf. lettre 1). Celle-ci suit alors pas à pas l'avancée des travaux de la commission parisienne chargée d'instruire la procédure d'annulation, déposant devant l'un de ses délégués, cherchant elle-même des témoins, pressant les ministres du roi pour que les promesses qu'on lui a faites soient tenues... d'où la mention des « affaires » qui l'« agitent ».

Pouroi-je laiser fermer le paquet de vostre niepse sans ce [...] ¹⁶, [puis] que la courvée d'une longue despache [...] l'esprit et la main du plesir de vous antretenir par ma lettre ? Certes il ne se peut. L'affection portera la main (qui se forse an sa foiblese) pour paindre ce que le ceur resant trop mieux que l'esprit agité d'aferes n'est capable de les dicter. Juges, par ce contrast plus que par les paroles, ce que vostre mesrite peut sur moi, qui conserve si antiere, a quelque divertisemant que je puise avoir, la souvenanse de vos belles perfections, qui font que toujours je vous tesmongne la perfection de mon amitié, qui n'a rien d'esgal que vos vertus et vos beautés, belles causes d'un si [...] / [...] m'ote la plume de la main. Je croi que cest pour se vanger de vous, sur qui i na peut avoir [...] / [...].

C'est à ce moment, au début du mois de décembre vraisemblablement, que le baron commet un impair mettant en péril la stratégie familiale tissée depuis plusieurs mois. Peut-être romanesque et sincèrement enflammé pour sa future patronne, ou simplement persuadé qu'un peu de galanterie ne peut qu'avancer ses affaires, il a délaissé les propos ambigus et les vers de ses premières lettres et il lui a fait, dans la troisième, une déclaration en bonne et due forme. La reine est abasourdie, et offusquée. Ce n'est pas comme serviteur qu'elle voulait s'attacher « César » (elle a pour cet office de jeunes favoris qui lui doivent tout et qu'elle éblouit facilement), mais bien plutôt, comme elle le dira peu après d'un autre homme, « pour la réputation qu'il avait d'être docte »¹⁷. Elle a toujours aimé s'entourer de tels gens et, à quelques semaines de recouvrer tout son prestige, elle pense déjà à la cour qu'elle va reconstituer avec eux, en Auvergne pour l'instant mais surtout à Paris, où elle compte bien revenir. Par ailleurs, elle les pieds sur terre, et horreur du mélange des genres : que le baron, une fois des siens, mette ses hommages à ses pieds, rien de plus normal ; mais qu'un homme qui ne l'a jamais vue

¹³. Marguerite jeune avait longtemps usé de monogrammes dans sa correspondance privée. Au vu des lettres qui subsistent, on pouvait penser qu'elle avait abandonné cette habitude vers le milieu des années 80. Cette série de missives prouve qu'il n'en est rien. Le monogramme, entouré de quatre fermesses, est fait de deux V qui se chevauchent, formant un X au milieu. Chacune des deux barres obliques extérieures est ornée de quatre petites ailettes orientées vers le bas.

¹⁴. Nous ne savons de qui il s'agit.

¹⁵. Marguerite ne fit pas ce qu'elle annonçait là : elle hésitait sur la conduite à tenir face à l'attitude ambiguë du baron de Fourquevaux, comme elle l'expliquera dans sa première lettre à ce dernier.

¹⁶. Les points de suspension simples figurent un mot manquant ; les doubles une série de mots, voire une ligne ou deux.

¹⁷. A propos de Choisin (cf. *Mémoires et lettres...*, éd. citée, p. 364).

joue pour elle les amoureux transis est risible. Et qu'il entende la mettre sur sa « liste », après la comtesse et la « gouvernante », est scandaleux.

Il est loisible de constater, pourtant, que Marguerite prend des gants pour faire passer ce message... La raison principale en est certainement qu'elle ne veut pas s'aliéner Fourquevaux pour une sottise — qu'elle veut croire inspirée par un esprit malveillant, en l'occurrence une femme de son entourage. L'autre raison, à lire entre les lignes, mais aussi dans les lignes (à travers le style précieux de ces lettres, leur longueur inhabituelle, leurs références littéraires, les mots barrés en vue d'un meilleur choix, les marques d'hypercorrection qui caractérisent la graphie) est que la reine est bel et bien troublée ; sans doute y a-t-il longtemps qu'elle n'a eu un admirateur de cette envergure. Seules les missives à Champvallon (lettré, lui aussi) et quelques rares passages stratégiques de ses *Mémoires*, là où l'ampleur des enjeux fait adopter à Marguerite une posture d'exhibition de sa culture qui lui est par ailleurs totalement étrangère¹⁸, sont comparables aux lettres qui suivent.

A Monsieur de Fourquevaut.

Monsieur de Fourquevaut, il faut croire qu'aux actions humaines il n'a[d]vient rien par soit [sic] ni par aventure, et que quelque Providanse divine les conduit. J'ai plusieurs fois pris la plume pour respondre a vostre prumiere [lettre]¹⁹. Quelque genie curieux [soucieux] de mon bien, qui (ainsi que les doctes Esbreux lise[n]t an leurs caracteres un sans [sens] contrere a celui que le veulgaire an tire²⁰) lisoit an vos lettres une intansion qui ne m'estoit connue (et ne voulant que pour des ofanses je randise des grasses), me l'otoit toujours de la main, ou par quelque compaignie ou despache survenante, ou par quelque rechute de maladie. Je ne sai si je dois aprouver le bon zelle de ce bon ange, bien qui le fit [qu'il le fit] pour ne vous laiser trionfer des courtoises paroles a quoi mon ingnoranse escusable m'obligoit [m'aurait obligée]. J'euse toutefois bien voulu que ma response feut alée jusqu'a vous, car peut-estre que, voiant combien je me plaisois et resevois de gloire et de contantement a la calité d'ami et de domestique que m'ofries par vostre prumiere lettre, vous n'eusies voulu, par la troisieme, an vous ofansant, m'ofanser d'i ajouter celle d'une pation odieuse et desagreable, autant oposée a mon humeur que l'autre i avoit de la conformité.

Je reconnois que c'est un trait de cete jalouse déese, mon ansiene annemie²¹, qui, par le desplaisir d'une si indiscrete ofanse, a voulu rabatre la joie que j'avois de l'aquisition d'un si digne ami, anvieuse de voir que j'an disputois de gloire avec le monarque — qui a esté plus glorieux [que moi, tant] pour les dignes amis de quoi il estoit assisté que pour la monarchie qu'i[l] s'estoit conquise (aiant aquis l'un [Fourquevaux] par son propre merite, et l'autre par la forse ou il n'avoit seul part). Et non sans raison ne lui vouloi-je ceder, voiant qu'antre tant de grans (ou les vertus que posedes vous donne[n]t a choi de telle fortune que pouves desirer), vous aies voulu faire election de moi pour i establir la vostre²². Ce qui m'obligeoit a randre, a vous et aux vostres, toutes les dignes marques de reconnoisances que pouviez vous promestre de personne de ma calité [et] non ingrante.

Je m'an conserveré encore l'esperanse et la volonté, me promestant qu'estant desillé de[s] fauses persuasions d'Aglaure²³ (qui a esprouvé au mespris de son cher fis mon

¹⁸. Cf. E. Viennot, « Ecriture et culture chez Marguerite de Valois », *Femmes savantes, du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Actes du colloque de Chantilly, oct. 1995, sous la dir. de Colette Nativel (à paraître).

¹⁹. Marguerite n'évoque pas la seconde ; peut-être se limitait-elle aux vers dont il était question plus haut.

²⁰. Allusion à la Kabbale. Marguerite s'intéressait à l'ésotérisme et à l'hermétisme depuis longtemps.

²¹. Junon, déesse du mariage, dont Marguerite s'était plainte à Champvallon, et que doit ulcérer son « divorce ».

²². Marguerite et Henri IV désiraient donc chacun s'attacher les services de Fourquevaux.

²³. Il y a deux Aglaure dans la mythologie grecque : l'épouse de Cécrops, et leur fille. Ovide, qui est sans doute la source de Marguerite (*Métamorphoses...*, II, 555 et suiv., 739 et suiv.), n'évoque que la seconde, incarnation de la curiosité indiscrete.

humeur²⁴), que [vous] banires le desain de cete fainte pation que dites que cete fainte image²⁵ a fait nestre an vous-mesme, aiant fait, par mes lettres, la preuve que desires de la diferanse qui li a antre un portrait muet, qui vous a laissé panser et consevoir ce qui vous a pleu, et un suget animé et parlant, qui avec la seule parole ranversera cet inutile machine [*intrigue*] — antreprise des fis de la terre²⁶, avec laquelle n'atainderies james au ciel que vous vous estes proposé, estant la presumption, l'indiscesion et l'amour pour moi, [des] eschelle plus propre a se presipiter que se lever.

Je n'ai james eu plus grant estonnemant que de vous voir euser de ce moien, vous que je m'estois imaginé pour la mesme prudanse et la mesme discrecion [*vous que je m'étais imaginé la prudence et la discrétion mêmes*]. Je ne croi pas ausi que, sans desain, vous vous an feusies desparti, l'amour digne et parfait ne produisant james tels esfais : il donne de l'estime, du respaict, de la reveranse ; et [*mais*] cete lisansieuse fason de descouvrir ce que des jans ne deveroit [jamais] mestre au jour a personne telle [que moi], et mesme ne l'aiant james veue, ne tesmongne q'une tres mauvesse opinion que l'on s'an a, et un extreme mespris. J'an veux rejeter la faute sur l'anvieuse malise d'Aglaure, de qui je ne seré ases vangée, la banisant pour james de cete compaignie. Je le vous dis, sachant bien que vostre desain di venir n'estoit fondé que sur le desir de l'i voir, et jouir de cete exselante perfection sans l'oposition de ce qui est ches vous trop [*tellement*] plus digne et parfait²⁷. Apres cete aireur²⁸, toute autre ne doit estre trouvée estrange.

Celle qu'aves conmise an vostre troisieme lettre ne retardera vostre venue, car je me plairois par presanse a vous faire reconnoitre que, sans ipocrisie ni artificise, mon humeur est telle que la lires isi, et que je suis autant desireuse de l'amitié et belle conversation des honnestes jans, que je mesprise toute recherche [*entreprise de séduction*]. Mes l'estast par ou je suis n'est encore au terme de pouvoir voir mes amis, comme j'espere qu'elle²⁹ sera dans peu de mois ; de quoi, si continues an voulonté d'i venir (ce que je ne croi, voiant que le naisan de vostre Egiptien³⁰ ne prant cete route), je vous an donneré avis. Et vous prie croire que je serois tres marie de priver vostre niepse, que je cheris plus que nule qui soit³¹.

J'ai du plaisir de resevoir de vos lettres. Ce laquais i poura librement venir. Mes, parse que ma condision, qui na james esté exsante [*exempte*] de la persecution de l'anvie, est encore acompagnée de personnes qui an sont ranplies, et d'extreme curiosité (et que le malheur de la maladie de vostre niepse et de la miene a porté [*eu pour conséquence*] qu'ele m'anvoia par une autre [dame] vos lettres, qui me dit davant [*devant*] toutes que c'etoit de vous !), il sera bon que conmandies fort a vostre laquais de baller [*donner*] lui-mesme vos letres a vostre niepse, et que la conjuries de me les baller elle-mesme, et que le laques et elle dise[n]t que c'est de vostre fame. Ne prenes ses [*ces*] adreeses [*ruses*] a vostre avantage ! Je ne veux point nier que je ne soie ausi desireuse d'amis qu'annemie d'amans. Aglaure le sait, tant elle m'a fait beaucoup de tort de ne le vous avoir respresanté, car an vous le taisant, elle m'a mise au hasart de perdre un ami que j'onore et desire conserver an la calité que m'avies voulu donner tant de gloire de rechercher an ma maison. Elle me

24. C'est-à-dire « qui a essuyé ma mauvaise humeur, car je n'ai pas tenu compte de son cher fils ». Il est clair que ce dernier, dont l'identité n'est pas décelable non plus, est un favori de la reine.

25. Il s'agit d'un portrait de Marguerite, comme on le comprend un peu plus loin.

26. Plutôt qu'une allusion mythologique aux monstres issus de Gaïa (la terre) puis à Ouranos (le ciel), il faut probablement voir ici de simples métaphores opposant les intrigues de gens sans envergure aux grandes ambitions de Fourquevaux.

27. C'est-à-dire : « sans que votre épouse puisse s'y opposer ».

28. L'intrigue montée avec Aglaure.

29. Marguerite avait d'abord commencé sa phrase par : « Mes *ma condision*... », d'où le féminin. Tant que sa situation matrimoniale n'est pas réglée, il serait particulièrement malhabile pour elle d'afficher ses liens avec un homme que convoite son époux.

30. La reine désigne vraisemblablement ainsi un récit de voyage que Fourquevaux tentait de faire publier.

31. Sous-entendu « de votre présence, si vous décidez de ne plus venir ».

parla de la senechausée du cartier ou vous estes³². Cest chose de tres peu, mes lorsqu'elle vaquera, vous pouves vous asurer que je ne mi laisseré surprendre a neul autre.

Le suget de cete letre m'ainterdit di mestre mon nom. G'i mes un chiffre pour cete fois de doubles vs [*doubles V*], afin que le mesties sur celles que m'escrites quant ares [*ares*] a i craindre le chemain, ou les mains des personnes ou elle pouroit passer. Je desire estre reconnue de vous pour autant desireuse de vostre amité [*sic*] qu'annemie de ce qui l'exsede.

VV

Fourquevaux répond à cette admonestation par retour du courrier, tentant visiblement de se justifier et s'empêtrant dans ses explications. La reine demeure quant à elle sur ses positions et insiste pour que toute ambiguïté soit levée avant qu'il ne vienne à Usson, si comme elle l'espère il en a toujours l'intention ; toutefois elle est revenue sur son mouvement de colère et sa décision d'éloigner « Aglaure » : elle préfère démontrer au grand jour qu'ils se sont trompés, et triompher en leur présence... La lettre est ultérieure à la proclamation de l'annulation du mariage (17 décembre 1599), puisque la reine dit devoir encore attendre la confirmation du jugement par Rome, mais elle doit être du jour, ou du lendemain du jour où elle apprit la nouvelle (soit vers le 20), puisque sa lettre suivante est datée du 27 et que Fourquevaux avait eu le temps de répondre à celle-ci.

C'est bien, an s'escusant, [de] s'acuser. Mes j'atribue cete continuation au desain qui n'a permis de retrancher si tost ce cetile [*style*] pationné, pour ne descouvrir qui lan [*sic*] estoit la seule cause³³. C'est ce mouvemant que vous nonmes et panse[z] inconnu, qui ma toujours esté fort aparant. Ce que j'an ai dit et escrit, et a Aglaure et a vous, m'est un tesmongnage ases sufisant pour vous donner ausi peu d'avantage sur ma creanse que sur mon affection. Ce mouvement inconnu est l'esperanse qu'avies de trouver ou faire apeler isi Aglore. Je ne me feré james ce tort de croire q'une ame qui a peu resevoir de la pation pour un si indigne et conmu[n] suget soit capable d'an resantir pour moi, les sienes et les mienes donnant et le prinsipe et les esfais trop diferans. Vous serez un jour contraint d'avouer cete verité, qui vous donnera regret d'avoir ofansé une honneste fame par une esfronterie plaine de si peu de respaict, qu'ancore que vos paroles an soit toutes ramplies, elles ne peuve[n]t escuser l'indiscesion et le mespris de [se] descouvrir pationné pour [une] personne que non a [*l'on n'a*] james veue.

Que je fais de forse a moi-mesme de me conserver, apres cete ofanse, la voulonté de vous estre amie ! Que mon ambition de me voir, an calité [*matière*] de domestique, asistée de personne si digne, fait d'esfait a mon courage [*gloire*] et [a] mon inclination ! Et [elle] ne les surmonteroit, sans l'asuransé que j'ai de me randre plus vangée (et d'Aglaure et de vous) an presanse qu'an absance : il ni a desplaisir plus grant aux personnes plaines d'artifises que de voir leur desain descouvert et ranversé. Si je ne vous voiois, vous et elle (qui tenes toux deux quan toutes les recherches que vous antreprenes, vous pouves dire comme Cesar : « je suis venu, j'ai veu, j'ai vincu ») demeureries an cete creanse de moi qui [*qu'il*] n'a tenu qu'a la veue, et je me plairé a vous faire demeurer certain qui ne tient qu'a ma voulonté³⁴. Et que james personne ne feut despainte de calité moins propre que je l'ai esté de ceux qui vous ont convié a cete temerere et innodite ofanse.

Je le diré ancore : c'est la presipitation d'un violant dessain qui vous a non seulement jeté hors de tout respaict, mes ancore hors des termes du jugemant, qu'un abile homme doit

³². Charge de sénéchal convoitée par le baron.

³³. Autrement dit : « Vous vous excusez et vous vous accusez, mais vous persistez en partie dans votre style passionné parce que vous ne comprenez pas qu'il est le produit de votre dessein (entrer dans ma maison par la ruse). »

³⁴. Cette phrase est obscure ; sans doute faut-il comprendre : « Vous pourriez penser que l'absence seule (le manque de « vue ») vous a empêché de triompher de moi, alors que c'est ma volonté qui est en cause, comme vous le constaterez en venant. »

avoir pour fabriquer une telle machine [*intrigue*]. Je ne me laisseré anporter a la juste pation de cete inexcusable ofanse, comme vous avies fait a l'injuste dessir de la conmeestre. Et lorsqu'i plaira a Dieu avoir mis une heureuse fin aux affaires qui m'anpaich[n]t de permestre pour ancores [quelque temps] que venies isi, je vous an avertiré par quelque voie, si vostre laquais n'est lors isi. Je panse que cete conclusion coulera [*prendra*] quelque mois, a cause qu'il faut avoir la confirmation de Romme avant sela. Durant ce tans, ou ma condision me contraint de vivre dans les desfiances, je ne veux aprocher aucun que je desire conserver pour ami. Je me plairé beaucoup de vous obliger de m'estre tel, par toux les dignes esfais [*actions*] que vous peut randre celle qui desire le plus l'acroisemant et le bien de vous et des vostres, qui se tesmongnera tourjours ausi incapable d'amour que capable d'amitié.

VV

Vostre niepse ma ballé elle-mesme vostre lettre. Ses pales couleurs conmanse[n]t a lui donner treve. Je vous ai de l'obligation de la persuader de m'esmer. Je la lui [*je l'y*] convieré tourjours, par les mesmes ofises qu'elle pouroit atandre de sa mere.

Devant cette fermeté, le baron capitule. Pourquoi s'entêter, demeurer dans l'impasse, alors que Marguerite lui offre une porte de sortie des plus honorables, et que par ailleurs la situation désirée est à présent à portée de la main ? Fourquevaux fait donc amende honorable, et ravit sa correspondante, qui accuse aussitôt réception de ce changement d'attitude ; elle abandonne dès lors le monogramme chiffré, signe d'une clandestinité vaguement compromettante.

A Monsieur de Fourquevaut.

Monsieur de Fourquevaut, que la verité et la discretion sont vertus belles et esmables, et qu'elles paroisse[n]t et esclate[n]t, au lustre de l'esfronterie et de la disimulation ! Leur agreable candeur m'a randue ausi satisfaite de vostre derniere lettre que j'estois ofansée des prumieres. An tel suget vos escriis me plairont, et an telle humeur vostre presanse me sera desirable ; et l'avanseré autant que la Fortune me le permestera, n'an pouvant dire le jour [exact] pour estre chose despendante des esfais [*actions*] d'autrui.

Vous me voules oter une creanse que je desirois me conserver³⁵, aimant trop mieux rester ofansée d'Aglaure que je mesprise, que de vous que j'estime. Bastre la coulpe ausi vous an sera beaucoup moindre, estant escusée [*sic*] de la puisanse que son amour a eu sur vous ; le blame est moindre, d'un[e] aireur que d'une malise. Je sai trop la digne resputation des vostres pour avoir pansé a vous taxser de quelque sinistre desain, non convenable a personne d'honneur et de telle calité que [vous]. Mes si Aglaure n'i eut eu part, je l'euse peu atribuer a l'artifice de quelq'un de mes annemis, qui m'avoit despainte telle qu'il vous aroit convié a esprouver mon humeur par cete fainte ; de quoi je baniré la souvenanse tant que me donneres ce contantemant de me faire paroître qu'an aves ausi perdu la volonté, pour mestre an son lieu celle [*la volonté*] qui me peut convier de vous demeurer

Vostre plus affectionnée et fidelle amie,

Marguerite.

D'Uson, ce 27 desanbre 1599.

Contes [*? Comptez*] que je ne cherise vostre niepse a l'esgal de son beau mesrite ; sa bonté m'i abstraint [*? astreint*] ; et pouves croire que je n'an ai neule a qui je n'euse plus de bien.

Alors que l'annulation du mariage a été prononcée, que les lettres patentes fixant le revenu et le nouveau statut de Marguerite viennent d'être enregistrées (29 décembre 1599), alors que se rapproche le jour où la reine, tranquilisée, pourra dire à ses amis de la rejoindre, une complicité intellectuelle s'établit entre elle et le baron. Celui-ci a changé son fusil d'épaule, peut-être soulagé, finalement, de s'être dégagé à bon compte d'une

³⁵. Fourquevaux semble avoir voulu disculper Aglaure.

aventure périlleuse, et il lui a livré le fond de son âme en même temps que ses remerciements. La reine retrouve alors, pour lui répondre cette lettre philosophique malheureusement très détériorée, des accents proches de ceux dont elle chapitrait malicieusement Champvallon, et parfois même la veine lyrique des *Mémoires*.

Monsieur de Fourquevaut, je [...] james creu que cete douce filaftie³⁶ avoit l'anprise an vostre ame et m'an resjoui, car qui est posedé de l'amour de soi mesme est plus propre a resevoir l'utile conseil de ses amis, qui ne tant [*tend*] qu'a son bien. J'ai fait cete observation an plusieurs choses, mesme ancore an la description que faites des vertux estant an parfait [...] a moins de nos aireurs, nous an faire regeter la faute sur autrui. Ainsi, avec beaucoup d'injustise, atribues-vous a la Nature ce qui est de vostre propre desfault, disant ces vertux estre plus atachées a vos afections qu'a la raison. Vous aves mieux seu que voulu dire, n'ignorant pas que ses abitudes, bien qu'eles aie[n]t pour suget nos afections, sont antieremant partisans de la raison, comme resevant d'elle leur milieu et leur forme, ne sinpatisant avec nos afections que lorsqu'elles les ont moderées a leur mediocrité ressonnable. L'otorité de ce genie de Nature, dit mons[.../...], qui a si bien descrit les vertux et leurs suget, n'est moins contraire an l'opinion que tenes, que toutes les vertux ne puis[n]t estre ansamble an un sujet, que la raison ofansée de cete prumiere eresie lui vous [*voue*] [.../...], voulant que ne pouvons poser une vertu parfaite que ne les aions toutes [semblables].

Je savois bien que nos sans [*sens*] avoit acoutumé de ce tronper, an [...] extérieurs, mais ne croies pas quan ce qui est de la sianse, vostre beau jugement i peut eirer [*errer*]. Car qui fait abitude de la disimulation an fait ausi du faux pour le vrai, malheur de quoi je soueteré mes amis exsans [*exempts*] et ne le voudrois croire an vous qui, par trois causes qui me sont si avantageuses, si glorieuses et si agreables, m'aves ofert comme a m'estre ami ; calité que je vous ai tant désirée et an quoi je me plairé tant de vous avoir, et de vous faire paroître conbien j'estime l'onneur de telle aquisision, que je m'asure que, beniant [*bénissant*] mon conseil qui vous a fait faire un si heureux eschange (vous i voiant si resolu, comme un vrai penitant qui ne sese de battre sa coulpe et ne peut ases demandre [*sic*] pardon des odieux peché), j'an souete davantage vostre venue, mesme [*surtout*] a cete heure qui li a compaignie qui vous i peut randre la solitude de ce rocher [*Usson*] agreable, posedant l'heur de la presanse de Mademoiselle de Senetere³⁷, esprit si beau et qui a tant de convenanse avec le vostre que, pour le respaict de l'un et de l'autre, j[e] resever[o]is un parfait plaisir an si agreable communication.

Je suporte avec inpatianse le retardemant que la Fortune aporte ancore a vostre venue parce que lia la confirmation de Rome de ma separation, avant laquelle [...] cela la resolution du roi, je ne panse ancore banir ce qui me fait tenir mes amis banis de ce sejour. Je dis : ceux que je desire, comme m'ayant pour james conservée [telle], n'estant aux belles et doctes ames comme la votre que l'ont fait [.../...]. Intelijans qui non seulemant comprene[n]t la nature, les monuemans et les infleuanses des cieux, mes qui s'eleve[n]t jusques a estre scrutateurs des misteres divins, et pour qui il la esté [.../...] l'esprit descouvre toutes choses, mesme les profondes, de Dieu³⁸. Ceux-la, dis-je, doive[n]t adorer

³⁶. Le concept de *philautie*, amour de soi, est d'origine néo-platonicienne. Ce terme rare était employé dans l'ouverture des *Mémoires* (adressés à Brantôme qui avait consacré un *Discours* à la reine) mais il était alors utilisé dans son sens négatif : « Je louerois davantage vostre œuvre si elle ne me louoit tant, ne voulant qu'on attribue la louange que j'en ferois plustost à la *philautie* qu'à la raison, ni que l'on pense que, comme Themistocle, j'estime celuy dire le mieux qui me loue le plus. » (*Mémoires et lettres...*, éd. cit., p. 1)

³⁷. Madeleine de Senneterre, ou Saint-Nectaire, fille de François, comte de Saint-Nectaire et de Jeanne de Laval, avait été quelques années fille d'honneur de Catherine de Médicis. Tallemant des Réaux, qui lui a consacré une *Historiette*, dit qu'« après la mort de sa maistresse, elle s'en retourna en Auvergne, son pays » (*Historiettes*, Ed. A. Adam, Paris, Gallimard-La Pléiade, 1960, p. 88). Elle avait donc rejoint la cour de Marguerite. Lettrée, elle écrivait, et l'on a notamment d'elle un gros roman, *Orasie*, paru en 1646.

³⁸. Ce passage malheureusement très lacunaire peut être rapproché de l'évocation que Marguerite faisait dans ses *Mémoires* de sa « première captivité » au Louvre (1576), à propos de laquelle elle remerciait la Providence divine de lui avoir donné le goût de la lecture et de la dévotion, « lisant en ce beau livre universel de la nature tant de merveilles

dans le tanple, non an dehors des murs. Vives an cete creanse que je vous i desire plus que neul de mes amis, et que l'ocasion ne m'an sera si tost oferte que je [...] et ne vous an avertise, avant que gagnies cete bonne compaignie. L'atante ne m'an randra [?] tant apreandant que, n'i aiant vostre [.../...], vous n'i trouvesries suget digne de vous [.../...] cete heure désirée, plus lante [?] a son pas que Saturne³⁹, est hastée de moi par mile souhes ; et bien que la crainte soit tenue par quelques-uns pour un tesmongnage de l'afection antre amis, je la tiens pour suspaicte et pour odieuse. Je vous priéré n'an avoir point de moi an neul de vos desains, tant que vous me tiendres, comme je le desire et ne veux ni ne peux estre autre que

Vostre plus affectionnée et plus fidelle amie,
Marguerite.

D'Uson, ce prumier feuverier 1600.

Les trois dernières lettres, un peu plus tardives, sont contemporaines du retour dans la capitale de celle qu'on appelle à présent la « reine Marguerite ». Les Fourquevaux sont entrés depuis longtemps à son service (d'où, vraisemblablement, l'arrêt de la correspondance à partir de l'année 1600), mais ils ne résident pas constamment à Usson. C'est le cas, notamment, en cette première partie de l'année 1605, où la baronne est rappelée en Auvergne par sa maîtresse, alors que se prépare, depuis des mois, le voyage de retour.

A Madame de Fourquevaut.

Madame de Fourquevaut, bien que [.../...], trouvant encore cete conmodité de Fauré, je me suis voulu donner ce contantemant [de vous écrire] pour an rechercher un plus grant, qui est le bien de vous voir ; vous conviant, si an aves eu le desir, comme me l'aves escrit depuis peu, me vouloir donner la felisité de vostre belle presanse, dans le vinte-sisieme de jeun prochain et non pas plus tost, pource que, jusques a ce tans la, j'ai des aferes qui ne me rande[n]t capable de si bonne compaignie. Mes avec l'aide de Dieu je les aré [*aurai*] lors, dans ledit 26 de jun prochain, expediées, et seré apres tout a mes amis, et prinsipalemant a vous, a qui j'ai desdié tout ce que mon ame a de milleur pour honorer et cherir la vostre belle, qu'admirant, je vous baise les mains.

Vostre affectionnée et plus fidelle amie,
Marguerite.

D'Uson, ce 2 mai 1605.

Madame de Fourquevaux s'étant rendue en Auvergne à la date prévue, Marguerite envoie au baron le billet suivant, qui sert à la fois de remerciement et de requête (toute théorique) pour un nouveau service que la reine attend de son amie : elle veut la garder à ses côtés pendant son voyage de retour à Paris, prévu pour les semaines suivantes. La pompe un peu gênée des échanges précédents a alors complètement disparu ; la reine a retrouvé ces tournures simples, gracieuses, aimables, ce sourire complice aussi, qui caractérisent si volontiers ses lettres amicales.

A Monsieur de Fourquevaut.

Monsieur de Fourquevaut, je ne me promestois pas que vous permisies a Madame de Fourquevaut de me donner le contantemant que je resoies de sa belle presanse. Si je

de son Créateur, que toute ame bien née, faisant de cette congnoissance une eschelle de laquelle Dieu est le dernier et le plus hault eschelon, ravie, se dresse à l'adoration de cette merveilleuse lumiere et splendeur de cette incomprehensible essence ; et faisant un cercle parfaict, ne se plaist plus à aultre chose qu'à suivre cette chaisne d'Homere, cette agreable encyclopedie qui, partant de Dieu mesme, retourne à Dieu mesme, principe et fin de toutes choses. » (*Mémoires et lettres...*, éd. cit..., p. 76) Elle convie ici Fourquevaux à participer à l'adoration divine « dans le temple », c'est-à-dire chez elle.

³⁹. Autrement dit le temps.

connoissois la deité qui m'a causé ce bien, je lui sacrifierois, pour vous faire agréer le voiage que je lui ai prié faire avec moi. Je ne vous diré point combien vous m'obligeries de m'asurer la continuation de ce bien, croiant que ce ne seroit le [bon] moi de vous i convier, mes bien vous prieré je croire que l'amitié que je lui ai vouée est avec tant de perfection qu'il n'i ara james chose qui despande de moi an quoi je ne recherche de servir au bien d'elle et des siens. An cete verité, je prieré Dieu qu'il dispose vostre volonté a ce qui est du bien des vostres, et de mon contantemant.

Vostre plus afecionnée et fidelle amie,
Marguerite.

D'Uson, ce 26 jeun 1605.

La dernière lettre est certainement l'une des plus intéressantes de la série. Non datée par la reine, elle peut l'être grâce à l'événement central qu'elle évoque, cette « perte » qui « aveugle ses yeux de larmes », autrement dit l'assassinat de son favori, Dat de Saint-Julien, perpétré le 5 avril 1606, et qui fit alors la une de l'actualité parisienne⁴⁰. De ce fait divers, peut-être téléguidé par le comte d'Auvergne pour déstabiliser la reine à quelques jours de l'ouverture du procès qu'elle lui avait intenté⁴¹, nous n'avions jusqu'ici que les témoignages des échetiers, quelques poèmes de circonstance, et trois ou quatre lettres où Marguerite demandait justice au roi (portées par le baron de Fourquevaux alors à ses côtés). On en apprend ici un peu plus sur la victime, dont on ne savait jusqu'ici que le nom, et sur l'attachement que la reine avait pour lui, dont on pouvait douter, à lire les poèmes dédiés à sa mort, qu'il fût passionnel, voire gaillard. Mais on en apprend surtout davantage sur la place qu'occupait la baronne dans la vie et la maison de la reine ; il apparaît que celle-ci l'avait chargée d'une longue mission hors de Paris, et qu'elle entretenait avec elle une relation aussi forte intellectuellement qu'affectivement (le texte est d'ailleurs semé de fermesses). Enfin, on lit ici une étonnante profession de foi en ce couple idéal que formaient à ses yeux les Fourquevaux, seuls vrais amis qu'en son malheur elle semble alors avoir auprès d'elle. C'est dire l'importance de cette missive, écrite quelques semaines après la mort du « petit » et peu avant l'ouverture du procès (23 mai).

A Madame de Fourquevaut.

Madame de Fourquevaut, si lia aux amitiés, comme an tout animal ou animant [*être humain*], quelque baume naturel qui rejoigne les parties desunies, il lest tanps que cete vertu reunisante me redonne an vous ce que mon aparante mes forsee nonchalanse m'a fait desmeriter. Que si Saint-Jeraume consant q'un amour ofansé se doit courouser, courouses-vous, jetes vos plaintes, mes ne saises pas de m'aimer ! Courouses-vous, et ne peches pas ! Car ce seroit peché de n'aimer ce qui vous honore et chérit d'une afecion redoublée, comme double est la cause qui me lie a vostre amitié, et par vous-mesme, et par autroui⁴². Que si vous venes a considerer a qui vostre absanse a plus nui, a vous ou a moi (a vous, qui aves presant des quatre pars les deux du seul objet qui contante vostre

⁴⁰. L'Estoile rapporte ainsi : « Le mercredi 5, fut tué à Paris un gentilhomme favori de la roine Marguerite, par un autre gentilhomme âgé de dix-huit ans seulement, qui le tua d'un coup de pistolet tout joignant la Roine. Le meurtri se nommoit Saint-Julien, lequel ladite Roine aimoit passionnement ; et, pour ce, jura de ne boire ni manger qu'elle n'en eust vu faire la justice... » (*Mémoires-Journaux*, Ed. Brunet, Champollion..., Paris, Alphonse Lemerre, 1875-96, vol. 8, p. 214).

⁴¹. Charles de Valois, futur duc d'Angoulême, fils bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, s'était vu décerner en 1589 l'héritage auvergnat de Catherine de Médicis par Henri III. Marguerite n'aurait vraisemblablement jamais récupéré ce bien si son neveu n'avait comploté contre Henri IV (coalition Biron-Auvergne-Entragues-Bouillon). Elle avait permis son arrestation en novembre 1604. De la Bastille (où il devait rester douze ans), il mit tout en œuvre pour éviter le procès, puis pour le gagner.

⁴². La thématique de l'androgynie, amorcée ici, est explicitée dans la dernière phrase de la lettre.

ame⁴³, ou a moi, qui par la creauté d'une infortune sans exsanple me prive, vous retardant⁴⁴, du vif image qui peut plus soulager l'aigreur de ma perte), meue⁴⁵ plustost a pitié qu'a reproche, vous me dires (comme je l'avoue) ausi creuelle a moi-me[sme] que mes annemis, me desniant [*privant*] par nonchalanse ce que par anvie il m'ont oté.

Escuses ou pardonnez donc, vous respresantant l'estast auquel, depuis vostre partemant [*départ*], j'ai esté : soudin que je feux de retour a Boulongne⁴⁶, les visites telles que les amies veues a vostre arivée ne me laisoit pas un momant a moi. Et estant arivée a Paris, cela mesme, et la venue du petit⁴⁷, m'ancherire[n]t ancotre le tans, de sorte que les jours et les nuits avoit pour moi pris de nouvelles esles, et se desroboit si inperseptiblemant que, de ses deux heureux cours mois qui la pleu [*qu'il a plu*] a Dieu faire durer ma felisité, je tiens conte que je vous veux randre du tans, ne man devoir estimer contable⁴⁸, et cest article [*moment*] devoir estre pasé pour instant. Depuis la malheureuse fin de cet heuheureux [*sic*] tans jusqu'a cet heure, le trouble de mon ame a esté tel que je ne vous puis randre conte de moi-mesme, aiant noié dedans mes larmes le souvenir de toute autre chose, fors que du seul suget de mon døil.

Venes donc le consoler, an m'aportant se vif image du corps et de l'esprit qui seul posedera pour james, apres Dieu, mon ceur et mes afections, protestation que je fais an mon ame ausi souvant que je voi quelque suget qui pouroit panser mesriter de tenir sa plase⁴⁹. Et pour n'aveugler mes ieux des larmes qui ont aconpagné ma plume, je n'useré pour ce papier ce qui ne saisera james an ma pansée ; et vous prieré amener vos deux fis, dignes esfais de si parfaite cause, et ne me vouloir mal de vous avoir, et a eux, tant retardé le contantemant de vous revoir toux quatre ansanple, a quoi je partisiperé comme celle du monde qui honore le plus vostre beau mesrite, et comme tenant Monsieur de Fourquevaut pour l'un de mes milleurs amis, m'ayant, an m'asistant an mon malheur, tant fait connoitre sa sufisanse [*compétence*] et bonne voulonté, et, par la douceur de ses Meuses pleurantes avec moi⁵⁰, tant soulagé ma douleur, qui faut qui [*qu'il faut que*] j'avoue l'estime que j'an ai et l'obligation que je lui resans, que je desire reconnoi[t]re an tout ce que je seré propre a servir a son bien et contantemant. J'antans, sous son nom, le vostre : car c'et un[e] union d'un androgine tres parfait, a qui je suis pour james aqise pour

Vostre plus afectionnée et plus fidelle amie,
Marguerite.

C'est sur cette expression de l'utopie platonicienne, autrefois rêvée par la reine pour son propre compte et celui de Champvallon, que se clôt la correspondance conservée par les Fourquevaux, témoignage d'une amitié fervente dont nous ne savions rien jusqu'ici, et dont on peut soupçonner qu'elle se poursuivait jusqu'à la mort. Si les échanges écrits se tarissent, en effet, preuve vraisemblablement que les trois compagnons ne se quittèrent plus que pour de courts laps de temps, le baron apparaît

⁴³. Ces expressions s'éclairent par la suite de la lettre : Marguerite évoque les deux fils de son amie, qui réunis à leurs parents font « quatre parts », le tout étant « l'objet » du bonheur de Mme de Fourquevaux.

⁴⁴. Marguerite avait alors en cours un autre procès devant le parlement de Toulouse, pour récupérer le comté de Lauragais qui faisait également partie de l'héritage de Catherine. Il est probable qu'elle avait envoyé la baronne sur place pour en surveiller le déroulement.

⁴⁵. Ce participe passé est apposé au pronom « vous » qui est un peu plus loin.

⁴⁶. En arrivant d'Usson, fin juillet 1605, Marguerite s'était installée au château de Madrid, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Elle avait ensuite commencé à aménager l'Hôtel de Sens (4ème arrondissement), fait un pèlerinage à Chartres, puis était retournée à Boulogne en attendant la fin des travaux de sa demeure parisienne. Cette lettre permet de comprendre qu'elle y emménagea en février. C'est là qu'elle commença véritablement de réunir sa nouvelle Cour — d'où l'envol des « aîles du temps ».

⁴⁷. Saint-Julien venait donc d'arriver dans la capitale.

⁴⁸. Autrement dit : « j'admets que je vous dois du temps, et je veux vous le rendre. »

⁴⁹. Marguerite s'engageait, dans ses poésies, à ne trouver plus jamais personne digne de remplacer le défunt.

⁵⁰. Cette mention des Muses de Fourquevaux prouve que le baron fit partie de ceux qui prêtèrent sa plume à la reine pour pleurer Saint-Julien ; jusqu'ici, seul Maynard avait pu être identifié (« Les poésies de Marguerite... », art. cité).

encore après cette date, mentionné dans les lettres de Marguerite au roi, comme un fidèle porteur de ses messages dans les grandes occasions. Les formules qui l'évoquent, toutefois, rapides et passe-partout, ne pouvaient guère laisser soupçonner la qualité de l'attachement qui liait la reine à cet homme, et encore moins à ce couple qui semble avoir joué, au midi puis au soir de son existence, un rôle de modèle. Modèle de couple uni, bien assorti, fécond, sachant bâtir et mettre en œuvre des projets communs, partageant une culture commune, des bonheurs communs — idéal que la vie lui avait refusé, mais à l'existence duquel elle ne voulait pas renoncer à croire. On comprend mieux, peut-être, qu'elle ait refusé avec effroi de compromettre, pour une intrigue banale, cette foi essentielle.

Éliane Viennot